

Réunion du 26 janvier 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ**

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 80

Nombre de votants : 88

L'an deux-mille vingt-six, le vingt-six janvier à 18h, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÈQUE, Alain PÉDEGERT, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alice BENAVENTE, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Amandine PAINSET, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Henri POUTSIS, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Monique LARRADET, AYALA-BARON Didier, Frédéric GOUAILLARDOU, Loïc COUTRY, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPLEIX, Didier REY, Christian LÉCHIT, Jean-Pierre DUBREUIL, Bernard GOBERT, Francis LARROQUE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Pierre MUCHADA, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Corinne CARRIAT, Lindsey DEARY, Jean-Pierre FAYET, Anne-Lise GENNEVOIS, Gérard IRIART, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Luis Miguel CONEJERO, Emilie DARSAUT, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jacques LABORDE, Madeleine PICHAUREAU, Jérôme TOULOUSE, Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Sylvie DARRIEU, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Francis GRINET, Laurence MOUSQUES, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAUX.

Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM Jean-Claude MIRASSOU, Daniel PÉDEPRAT (Pouvoir à Mme Idelette DEMAISON), Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Laurent CHERITI, Nadia GRAMMONTIN, Marlène LE DIEU DE VILLE, Pierre ZIEGLER (Pouvoir à M. Loic COUTRY), Albert LASSEURRE-BISCONTE (Pouvoir à M. Michel OLIVÉ), Joëlle BAYLE-LASSERRE (Pouvoir à Mme Marie DE MORO), Jean-Pierre BOUNINE (Pouvoir à Mme Madeleine PICHAUREAU), Jean-Louis GROUSSET (Pouvoir à M. Emmanuel HANON), Céline LEMBEZAT (Pouvoir à M. Marc DESPLAT), Jean-Jacques SENSEBÉ (Pouvoir à M. Jacques LABORDE), Valérie CAMPAGNE-IBARCQ, Maïthé MIRASSOU.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme Bénédicte ALCÉTÉGARAY.

RAPPORT N° 1 : CRÉMATORIUM LACQ-ORTHEZ : ADOPTION DES TARIFS 2026

Rapporteur : M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ

La communauté de communes de Lacq-Orthez a mis en place une délégation de service public afin d'exploiter le crématorium Lacq-Orthez situé sur la zone Eurolacq 2. Le délégataire retenu est la compagnie funéraire du Béarn (CFB).

En contrepartie des charges d'exploitation, le délégataire perçoit, auprès du public, les recettes calculées sur la base des tarifs fixés dans le contrat.

Les recettes issues de l'exploitation de l'équipement sont constituées notamment des produits liés à la crémation et à la location des salles.

Les tarifs sont révisés normalement révisés au 1^{er} février de chaque année, conformément au contrat avec la CFB, en application de la formule de révision suivante :

$$P = P0 * (0.15 + 0.30 En/E0 + 0.19 Sn/S0 + 0.41 FSDn/FSD0)$$

Signification des sigles :

P est le prix révisé

P0 est le prix à la date de prise d'effet du contrat

E est l'indice Énergie » (identifiant Insee n°1570147)

En est la dernière valeur publiée de cet indice au 1^{er} février de chaque année

E0 est la dernière valeur publiée de cet indice à la date du 1^{er} février

S est l'indice du taux de salaire des ouvriers par activité, secteurs non agricoles (Identifiant Insee n°1567407)

Sn est la dernière valeur publiée de cet indice au 1^{er} février de chaque année

S0 est la dernière valeur publiée de cet indice à la date du 1^{er} février

FSD est l'indice Frais et services divers1 », publié par Le Moniteur.

FSDn est la dernière valeur publiée de cet indice au 1^{er} février de chaque année

FSD0 est la dernière valeur publiée de cet indice à la date du 1^{er} février

Les coefficients de pondération ont été déterminés en fonction de la structure des charges résultant des comptes d'exploitation prévisionnels consolidés sur la durée du contrat.

Par courrier en date du 7 janvier 2026, le délégataire a indiqué qu'il ne souhaite pas appliquer la formule de révision pour l'année 2026 qui entraînerait une hausse importante pour les usagers et rendrait le crématorium non compétitif par rapport aux prix pratiqués par ailleurs. Il propose donc à la communauté de communes de Lacq-Orthez de voter les tarifs 2026 à l'identique de 2025.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **de voter** les tarifs de 2026, annexés à la présente délibération, qui seront appliqués par le crématorium Lacq-Orthez à compter du 1^{er} avril 2026.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée
Pour extrait certifié conforme,
Le président,




Patrice LAURENT